Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902902-20251219-DCM2025402-DE

TREGLONOU

Pays des Abers

DCM N° 202542

Date réunion :
16.12.2025

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 13
Pouvoirs : 1
Votants : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :
11.12.2025

Date de publication :
19.12.2025

Date d'envoi au contrôle de légalité :
19.12.2025

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREGLONOU

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREGLONOU, convoqué le onze décembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.
Etaient présents : Guy **TALOC**, Maire ; Joseph **GALLIOU**, Carole **BIHAN**, Mickaël **ABARNOU**, Odile **LÉON**, Adjoints ; Daniel **PELLÉ**, André **GALLIOU**, Cédric **TROADEC**, Morgane **VALENTI**, Martine **POULIQUEN**, Marianne **GOUEZ**, Ronan **TRANVOIZ**, Elodie **CLOAREC**, Conseillers Municipaux.

Excusés : Adeline **LE PORS** (Procuration à Marianne GOUEZ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole BIHAN

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2026

Le Conseil Municipal,
Vu les propositions présentées par la commission des Finances réunie le 02.12.2025,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,
DECIDE de fixer pour l'année 2026 les tarifs ci-après indiqués :

1- Photocopies

Photocopies aux formats A4 et A3 gratuites jusqu'à 5 copies.

Pas de photocopie au-delà de 5 copies.

2- Télécopies – divers

Arrêt de ce service

3- Salles communales

Désignation	TARIF 2026
SALLE POLYVALENTE DE KERELLEN	
Location de la salle 1er jour (extérieur)	400,00 €
Location salle 2e jour consécutif (extérieur)	200,00 €
Location 1er jour (habitant Tréglonou)	170,00 €
Location 2ème jour (habitant Tréglonou)	85,00 €
Supplément chauffage	Arrêt
Supplément plaques gaz	Arrêt
Activités ludiques proposées par des personnes n'ayant pas de statut associatif – Tarif annuel	1.00 €
SALLE HERVE MIRY	
De 9 h à 20 h	64,00 €
Pour 1 h d'occupation	10,00 €
Activités ludiques proposées par des personnes n'ayant pas de statut associatif – Tarif annuel	1.00 €

Le Maire de TREGLONOU informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902902-20251219-DCM2025402-DE

SALLE AUX PERLES DE L'ABER - 2026							
	Associations Tréglonou	**Associations extérieures**	**Habitants Tréglonou Usage Familial, retour de noces, entreprises de Tréglonou**	**Habitants extérieurs Usage familial. Entreprises extérieures. Séminaires Autres.**	**Habitants Tréglonou Mariage/Pacs**	**Habitants extérieurs Mariage Haute saison 23 avril au 28 septembre**	**Habitants extérieurs Mariage Basse saison**
Jour de semaine et Vendredi	Gratuit	400.00 €	350.00 €	700.00 €	650.00 €	1 200.00 €	940.00 €
Samedi, Dimanche et Férié	Gratuit	400.00 €	350.00 €	700.00 €	650.00 €	1 480.00 €	1 160.00 €
Jour supplémentaire	Gratuit	Moitié du tarif de la première journée louée	Moitié du tarif de la première journée louée	Moitié du tarif de la première journée louée	350.00 €	Moitié du tarif de la première journée louée	Moitié du tarif de la première journée louée
Nettoyage de la salle	A charge de l'association	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif
Dépôt de Garantie	Néant	Néant	1 000.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
Convention	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Assurance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

4 - Bois

Désignation	TARIF 2026
Saule et sapin à couper (la corde)	42,00 €
Saule et sapin à couper (le stère)	14,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (la corde)	102,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (le stère)	34,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (la corde)	123,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (le stère)	41,00 €

5 - Concessions de cimetières

Désignation	TARIF 2026
Concession simple 15 ans	60,00 €
Concession double 15 ans	120,00 €
Concession simple 30 ans	120,00 €
Concession double 30 ans	240,00 €
Cavurne 15 ans	60,00 €
Cavurne 30 ans	120,00 €

6 - Tarifs d'occupation du domaine public – marchands ambulants sur l'ensemble du domaine communal

Désignation	TARIF 2026
1m²	1.00 €

TREGLONOU, le 19.12.2025

Le Maire,
Guy TALOC.

La Secrétaire,
Carole BIHAN.

Mairie de TREGLONOU 29 (Finistère)